



Journée du 28 août 2008

DIEU POUR POINT D'APPUI ET LA PRIERE POUR LEVIER

Intervenants :

Pierre DESCHAMPS, président d'Entrepreneurs et Dirigeants chrétiens

Michel COQUILLON, vice-président de la CFTC et vice-président du conseil économique

Olivier ABEL, professeur de philosophie à la Faculté libre de théologie protestante de Paris

Malek CHEBEL, anthropologue

Daniel FARHI, rabbin

Fabrice HADJADJ, écrivain

Animateur : Michel GARRIGOU-LAGRANGE, producteur d'émissions et journaliste à Radio France

Pierre DESCHAMPS, président des Entrepreneurs et dirigeants chrétiens

Le président de la République a déclaré, en début d'année, que le capitalisme « marchait sur la tête ». Si le capitalisme continue dans cette voie, il ira effectivement dans le mur.

Le capitalisme fut incontestablement vertueux pour l'humanité, en ce sens qu'il a permis de grands progrès matériels et qu'il est toujours à la base du développement de certains pays. Néanmoins, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres ne cesse de s'accroître, le stress des salariés demeure d'actualité, tout comme les scandales financiers.

En réponse, les tentatives de régulation des États ne suffisent plus. Les entreprises font un travail remarquable, au nom de leur « responsabilité sociale », mais leurs chartes éthiques restent insuffisantes ; Enron, par exemple, était réputé pour en avoir une des plus solides.

Pierre Deschamps avance que la conviction religieuse des dirigeants peut être un moyen de contrebalancer les excès du capitalisme.

Michel COQUILLON

Vice-président de la CFTC et vice-président du Conseil économique

L'époque est à l'effondrement des grandes idéologies. Les entreprises se trouvent de facto confrontées à des questions de valeurs, à l'image de la « valeur travail » dans le débat récent. Face à ce constat, l'humanisme chrétien est capable de proposer des solutions de sortie, pour davantage de sens – voire une meilleure efficacité économique.

Olivier ABEL

Professeur de philosophie à la Faculté libre de théologie protestante de Paris

Le monde actuel connaît des craquements de toutes sortes, touchant à tous les registres du vivre-ensemble. C'est en même temps un moment éthique où il est important de « voir en grand ».

Les décennies à venir augurent d'un véritable bouleversement des modes de vie, de l'usage de la planète, de l'usage de la richesse et du partage des biens. En réponse à ces profonds bouleversements, les arguments ne suffiront pas.

Les religions peuvent contribuer au bouleversement nécessaire de l'imaginaire d'une vie heureuse. L'Homme a besoin de prendre appui sur un point extérieur à son imaginaire et ce point peut être Dieu.

Le bouleversement annoncé sera aussi l'occasion de redéfinir et redynamiser l'économie. Le moment est difficile, mais la tâche passionnante.

-

Malek CHEBEL

Anthropologue spécialiste de l'islam

Malek Chebel se définit comme musulman « libéral », non pas « libertaire » et encore moins « liberticide ». Selon lui, l'islam doit prouver au monde sa capacité à instaurer une modération des pratiques.

L'islam « voit en grand », du simple fait que le nombre des musulmans dépasse désormais celui des catholiques et qu'il est confronté à de grands problèmes (désertification, famine, guerres).

Enfin, malgré l'existence d'une minorité qui fait beaucoup de bruit, Malek Chebel tient à rappeler que la communauté islamique est à 99 % pacifique.

Daniel FARHI

Rabbin

Une fois les orientations morales définies dans les Dix Commandements, le premier souci de la Bible fut d'organiser une société équitable, solidaire et de responsabilité. En effet, la Bible développe des lois sociales (michpatim en hébreu) : sur le travail, la rémunération des travailleurs ou le statut de l'esclave. Daniel Farhi ajoute que les prophètes avaient dénoncé très tôt l'inadéquation possible entre les convictions religieuses et le comportement moral dans la société.

Fabrice HADJADJ

Écrivain

L'Homme est essentiellement religieux. Chaque être humain prie, d'une façon ou d'une autre.

Le penseur allemand Günther Anders estime que nous vivons « les temps de la fin ». L'Homme ne croit plus réellement en une postérité et plusieurs raisons l'y ont conduit : la primauté épistémologique du darwinisme, l'apparition de la bombe atomique (soit la possibilité d'une destruction radicale de l'humanité) et la Shoah.

Face à la possible extinction de l'espèce – et non plus du seul individu, l'humanité choisit de céder à la tentation du divertissement frénétique. Ainsi, le consumérisme athée a pour fonction de divertir l'Homme et lui éviter d'appréhender sa mort, ou cette « question insensée du sens ». À l'inverse, par la consommation théocratique, l'Homme délaisse le monde et cherche une soumission à certains archaïsmes religieux et autres intégrismes. Par son autodestruction matérielle et spirituelle, l'humanité tente d'échapper à la conscience de sa finitude.

En économie, cette situation s'illustre dans l'ascendant pris par la figure du « gagnant » sur celle de l'entrepreneur. Chacun cherche à gagner le plus d'argent, le plus vite possible. Puisque le gagnant ne croit pas en la pérennité, il ne croit pas au bien commun.

Fabrice Hadjadj estime qu'il s'agit désormais de repenser la question des richesses dans son rapport avec les religions, et ce, afin d'y réinjecter du sens. Peut-on être bon chrétien et bon entrepreneur ?

L'Évangile ne diabolise aucunement la richesse, mais entrevoit un danger potentiel : « Vous ne pouvez pas servir deux maîtres, Dieu et Mammon ». L'argent peut donc devenir un Dieu ou se substituer à lui.

Au sujet de l'homme riche, Saint-Ambroise et Saint-Basile posent que « Dieu donne à certains hommes une surabondance de richesse, afin qu'ils aient le mérite de les dispenser vertueusement. À chacun il suffit de peu. L'homme libéral agit bien en faisant la part plus large aux autres qu'à lui-même ». La notion de « libéralité » est peut-être une solution. « Le libéral ne néglige pas sa fortune personnelle, puisque c'est là qu'il doit trouver le moyen d'aider les autres ». L'Homme libéral s'enrichit pour mieux dispenser ses richesses. Il se perçoit comme intendant de Dieu, dans sa vocation d'aide à autrui.

Pierre DESCHAMPS

La finalité première de l'entreprise doit-elle être le profit ? Une majorité des entrepreneurs répondraient à cette question par l'affirmative. C'est précisément, sans que le profit soit foncièrement mauvais, ce qui peut mener le capitalisme à son déclin.

Les Entrepreneurs et dirigeants chrétiens proposent d'exprimer la finalité de leurs entreprises dans la société, en redonnant sens à la production de biens et de services. Dans cette approche, le profit devient un levier de l'accomplissement du projet sociétal de l'entreprise.

Certaines multinationales ont déjà donné l'exemple. Danone, vis-à-vis de sa filiale au Bangladesh, a choisi de déroger à ses critères généraux de rentabilités, prenant en compte les besoins en calcium de ce pays. Sanofi-Aventis, autre exemple, développe une politique d'accès aux médicaments pour les pays pauvres.

Michel COQUILLON

La genèse précise le sens de l'entreprise. L'entreprise est l'acte de produire, c'est un acte de création. L'entreprise crée des richesses pour le bien de l'Homme. Le profit n'est que le moyen du développement de cette activité.

Aussi, l'argent fructifié par la récente spéculation sur les produits alimentaires ne plaît pas à Dieu, tout comme la répartition inégale des richesses ne peut le satisfaire. Il ne faut cependant pas diaboliser l'argent, comme l'a fait le marxisme en érigeant le profit contre salariés et producteurs. Le profit est nécessaire, en tant que moteur de la croissance de l'entreprise.

Michel Coquillon prône un élargissement des valeurs. Il s'agit de trouver un consensus entre les valeurs de plusieurs religions, afin de s'entendre sur un « humanisme éclairé » qui s'incarnerait par des formes nouvelles de management et de relations sociales dans l'entreprise.

Olivier ABEL

Olivier Abel estime intenable la distinction actuelle entre libéralisme économique et libéralisme politique. Il faut également considérer le libéralisme religieux : le droit de partir, quitter sa religion ou son église. Cette possibilité ouverte, le monde ne serait plus conçu comme une juxtaposition de territoires clos, mais comme une totalité d'océans communicants.

Moins que la servitude ou l'esclavage, le problème est désormais celui de l'exclusion. De manière pratique, dire à des exclus « de se libérer » n'a pas de sens. C'est pourquoi la prédication de Calvin, valable à l'époque puritaine, est aujourd'hui caduque.

Malek CHEBEL

L'islam a réglé le problème de la richesse et de l'argent à la source. Mahomet, prophète de l'Islam, est né dans un milieu de commerçants. C'était un caravanier qui n'avait aucun problème avec l'argent.

Les banques islamiques commencent aujourd'hui à faire parler d'elles, mais le terme « islamique » est sans doute de trop. En un siècle, le monde arabe a découvert le pétrole (ou l'inverse) et a connu soudainement un surplus de richesses matérielles. Il a fallu créer de la jurisprudence et des concepts pour prendre en charge ledit surplus. C'est alors que les « riches » ont créé le concept de banque islamique.

La richesse des banques islamiques appartient à Dieu. Le porteur a deux solutions. Il peut choisir de placer son capital qui est alors fructifié et réinvesti au service des objectifs de la banque – soit la création infinie de richesse. Un prélèvement symbolique est réalisé au nom de l'aumône. Dans le second modèle, beaucoup plus pratiqué par les banques islamiques, la banque développe des facultés commerciales et devient acheteuse pour le client. Les services procurés (achat de voiture ou autres) sont naturellement facturés.

Le Coran parle constamment d'argent. Dieu donne et reprend l'argent à qui il veut. Les riches musulmans ont coutume de dire : « Ce n'est pas mon argent, c'est Dieu qui me l'a donné ».

Daniel FARHI

Le Juif est souvent associé à l'homme riche, au banquier.

La Tora évoque la bénédiction sacerdotale que les prêtres donnaient au peuple : « Que l'Éternel te bénisse et te garde ». Ce que les exégètes du Moyen Âge ont commenté comme suit : « Que l'éternel te bénisse par des biens matériels et qu'il te garde de ces mêmes biens ». Qu'il te garde de l'égoïsme et de l'absence de solidarité.

Un certain nombre de lois sociales sont paradoxales, comme l'année Shabbatique. La Tora prescrit que la septième année de chaque cycle de sept ans doit permettre la libération des esclaves, le repos de la terre et la redistribution des biens. Il y a là une idée généreuse. Lors de l'année Shabbatique, l'Homme remet en cause toute son activité d'acquisition de biens matériels.

La réaction de Moïse à la vue du Veau d'or signifie aussi que l'accumulation de richesses peut devenir le ferment de l'idolâtrie. Faire de l'acquisition de l'argent une fin en soi est une idolâtrie, car c'est donner de l'importance excessive à des choses qui n'en ont pas. Être « esclave de l'argent », « esclave de l'alcool » ou « esclave du travail », revient à diviniser des choses qui ne devraient pas l'être.

Au Moyen Âge, le Juif, par toutes sortes de législations de l'église, ne pouvait pratiquer comme seule activité que le commerce de l'argent. Il ne lui restait que l'usure. Les Juifs ont alors fondé des banques, etc. L'Histoire a donc amené les Juifs à développer cette particularité, laquelle n'est pas à rechercher dans le judaïsme.

Fabrice HADJADJ

La situation de l'Homme face à l'argent et aux richesses est toujours dramatique.

Croire que l'essentiel de la vie ne repose que sur le travail et la production, c'est ignorer la dimension du don. Le plus grand a été donné à l'Homme. Un paysage ne s'achète pas, le visage d'un enfant ne s'achète pas, comme l'amour ne s'achète pas. Le don est premier.

Dans la Tora, le cœur de l'esprit de l'entreprise figure dans la genèse : « Croissez, multipliez, emplissez la terre et soumettez-là. » (Commandement du sixième jour). Le jour béni n'est pourtant pas le sixième, mais le septième, celui où l'on se repose. Le sens du Shabbat est de marquer un coup d'arrêt au travail, pour qu'il ne change pas en volonté de puissance.

Les plus exploités sont souvent les patrons, capables de travailler 20 heures sur 24, au risque de détruire leur famille, leur vie intérieure ou spirituelle. L'élément sabbatique est donc fondamental, C'est le moment où les réalisations du travail peuvent retrouver un sens. Perdre le sens du repos, c'est courir à la catastrophe. L'Homme ne vit pas que de pain. L'essentiel ne réside pas simplement dans l'acquisition, mais dans le don, dans l'être-ensemble et l'ouverture au mystère et à la beauté des choses.

Pierre Deschamps se déclare opposé à la généralisation du travail dominical, à l'exception de certains services publics. Le dimanche doit rester un jour particulier, le jour de la gratuité.

Selon Michel Coquillon, la laïcité est la liberté ou non de pratiquer, c'est la ligne rouge dans l'entreprise. Le croyant devrait pouvoir pratiquer en entreprise. Certes, il y a incompatibilité avec certains métiers, comme les métiers à uniforme (police). Aussi, des entreprises peuvent craindre pour leur image.

Une personne de valeurs (chrétiennes ou musulmanes) se reconnaît à sa faculté de partage. Le comportement idéal n'existe pas. Il faut arbitrer de façon courageuse et difficile.

En 100 ans, la laïcité a beaucoup changé. Olivier Abel déplore le recul d'une dimension plus ambitieuse de la laïcité.

Par le passé, l'imaginaire de la bénédiction divine voulait que l'Homme béni par Dieu soit nécessairement fécond et riche. Dans l'antiquité romaine, celui qui était béni des dieux obtenait mécaniquement la victoire militaire ; a contrario, une défaite militaire était vécue comme une catastrophe religieuse.

Aujourd'hui, un véritable culte de la créativité s'est substitué à la bénédiction divine. La foi s'incarne désormais dans le plaisir créatif. « Prendre son pied au travail » pourrait s'assimiler à une religion du plaisir. C'est pourtant un faux Dieu. Il faut se méfier des idolâtries de la victoire, de la richesse et de la créativité. « À Dieu seul la gloire », rappelle Olivier Abel.

Malek Chebel précise, en réponse à une remarque de Fabrice Hadjadj, que l'Islam a effectivement réglé un certain nombre de problèmes sur le plan dogmatique. La réalité des pratiques est tout autre. L'Islam enjoint par exemple d'abolir l'esclavage, mais les musulmans continuent d'y recourir.

En entreprise, Malek Chebel prône le droit de créer un *modus vivendi*. Telle une mini-république, chaque entreprise doit pouvoir accepter ou refuser les femmes voilées.

Certains, dont Malek Chebel, ne reconnaissent pas le voile comme critère d'identité de la musulmane. D'autres considèrent que la musulmane ne peut être que voilée.

Nombre de rites et fêtes juïques ne coïncident pas avec ceux de la société française, rappelle Daniel Farhi. Il est néanmoins possible d'arriver à un compromis.

De manière générale, la foi devrait être la garantie de la probité morale. Pour un patron ou un employé, la foi est une valeur ajoutée. Celui qui observe des règles éthiques améliorera le fonctionnement de son entreprise. Un salarié ayant la foi défendra certaines valeurs morales. De même qu'un chef d'entreprise attaché à sa religion, quelle qu'elle soit, fera preuve de plus de tolérance.

Fabrice Hadjadj, sur le ton de l'humour, met en garde contre les pratiques perverses de dirigeants chrétiens usant du « levier » de la religion pour faire travailler davantage et de manière bénévole.

Aussi, la seule probité morale peut se trouver dans un humanisme athée. La notion de « probité morale » n'est pas exclusive à la religion.

Tous les hommes prient. Tout individu adresse des requêtes au vide, car il ne maîtrise pas l'avenir et se sent faible. L'envers de la prière est la superstition. Pour reprendre le mot de Lichtenberg, « À mesure que je deviens plus rationaliste, je deviens plus superstitieux ». La prière permet à l'Homme d'agir sur la base d'une confiance en la providence divine. La confiance en soi ne suffit pas, car le doute est consubstantiel à l'individu.

La volonté de Dieu n'est pas de faire de l'Homme un assisté. Dieu a donné à sa créature libre la dignité d'être cause. Dieu agit par l'Homme, conçu comme acteur. La prière n'est donc pas un renoncement à l'action. Elle conduit, au contraire, à une action dégagée des incertitudes. Elle incite à accueillir les événements de l'entreprise comme venant de la main de Dieu.

La prière, c'est l'écoute de la parole de Dieu, énonce Pierre Deschamps. La parole de la Bible, ancien et nouveau testament, est suffisamment riche pour éclairer certains des choix opérés par les dirigeants d'entreprise : « Ta parole, Seigneur, une lampe sur mes pas, une lumière sur ma route ».

Le dirigeant d'entreprise croyant qui se réfère à la Bible élargit le champ des paramètres de la décision. Dieu veut l'Homme libre, mais la parole de Dieu éclaire l'Homme. Le dirigeant chrétien devrait être guidé par la recherche de l'équité et de la justice, plutôt que par la notion d'éthique.

Michel Coquillon insiste sur la notion d'espérance. Voir en grand, c'est avoir une espérance. Et les croyants sont d'abord des gens qui espèrent. L'approche spirituelle permet de prendre du recul et de changer le regard que l'on pose sur soi et les autres.

Face à l'actuelle crise de confiance de la société, Olivier Abel défend la notion de gratitude. Il faut sortir de l'idée que chacun a réellement ce qu'il mérite. L'Homme a beaucoup reçu. La gratitude est un vecteur de confiance. Il faut donner des chances, donner et redonner une chance aux gens, comme la possibilité de se retirer.

Selon Malek Chebel, l'être humain est une infime parcelle de Dieu. Une responsabilité individuelle a été donnée par Dieu et l'être humain doit le lui rendre par un souci du respect des normes : travailler par la raison et ne point se laisser aller à la passion, être dans la religion et non la religiosité, être sincère et non hypocrite, respecter la dimension lumineuse des religions et non leur dimension obscure. Bref, respecter l'Homme en tant que parcelle de Dieu. Une religion qui ne respecte pas fondamentalement l'Homme, avant de parler de Dieu, n'est pas une religion.

Questions de la salle

Une participante fait observer que les religions, toutes confondues, n'accordent encore qu'une place très limitée aux femmes.

Un autre s'interroge sur les applications managériales de la foi religieuse d'un dirigeant. L'actionnariat salarié peut-il être envisagé comme une application de la foi religieuse ?

Pierre DESCHAMPS doute que la foi ait pour finalité de proposer des techniques de management des entreprises. Quant à l'actionnariat salarié, vu sous l'angle du partage des richesses dans l'entreprise, il est forcément apprécié d'un dirigeant chrétien.

Une participante déplore que la mode écologique ramène désormais l'Homme au rang de l'animal, lui dénie sa fonction de co-créateur et l'envisage comme un élément destructeur de la Nature. La Nature est divinisée et l'Homme déclassé.

À la différence des animaux, la grandeur de l'Homme est précisément d'avoir le souci des autres espèces. Le terme de « co-créateur » est dangereux, car le risque est de considérer la nature comme un matériau à exploiter, à orienter selon ses désirs et caprices. En s'instaurant en pur créateur, l'Homme méconnaît le socle de la création comme un donné généreux. Il devient alors destructeur, imaginant être à l'initiative de tout et n'avoir aucunement besoin de la nature.

Un participant évoque le cas d'un employé qui, au moment de son embauche, a refusé de serrer la main à la directrice des ressources humaines (au motif qu'elle était une femme).

Le fanatisme est la marque de gens n'ayant pas confiance en leur propre foi. Ils éprouvent le besoin de renforcer leur foi par une multitude d'adjuvants. Il existe des gens qui ne sont pas réellement croyants et qui sont fanatiquement attachés à leur croyance, leur culture, etc.

Malek CHEBEL estime, en l'espèce, que le recrutement est mauvais. Accepter la présence de l'autre devrait faire partie du panel de qualités nécessaires pour entrer dans un milieu clos comme l'entreprise.

Un participant demande des précisions bibliographiques sur la notion de libéralité.

Fabrice HADJADJ cite le *Secunda Secundae* de la Somme théologique – second volume de la seconde partie, à sa question 117. La libéralité est une vertu qui tient le juste milieu entre l'avarice et la prodigalité. Aristote, dans *L'Éthique à Nicomaque*, traite également de cette notion.

Un participant s'interroge sur l'opportunité d'une révision de la loi de 1905 ; notamment dans le sens d'une plus grande ouverture aux autres religions.

Michel COQUILLON estime la loi de 1905 suffisamment flexible pour s'adapter à la nouvelle donne. Historiquement, la séparation du fait religieux et de l'État laïc a permis l'émergence de la liberté de conscience.